

**BULLETIN DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS**

6 octobre 2006, Vol. 3, n° 40

Section Information générale

Section Information générale

Table des matières

1. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières (BDRVM)
 - Rôle d'audiences du BDRVM;
2. Consultation en cours - Restructuration de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs Limitée – Demande d'autorisation d'exercer des activités de compensation de valeurs au Québec;
3. Consultation en cours - Bourse de Montréal Inc. – Modifications à l'article 6807 – Variations minimales des cours - Contrat à terme sur l'indice boursier S&P/TSX 60 (SXF);
4. Consultation en cours - Bourse de Montréal Inc. – Nouvel article 6815A et modifications à l'article 6005 – Échange d'instruments dérivés hors bourse pour contrats.

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
1°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>United Environmental Energy Corp.</i> et <i>Enviromondial Inc</i> et <i>Enviromondial International Vanuatu Inc.</i> et <i>Nathaly Demers</i> et <i>Raymond Bréard</i> et <i>Claude Charbonneau</i> et <i>Patricia Ann Chandler</i> et <i>Stevens Demers</i> et <i>Ronald Demers</i> (intimés) (Angers & Associés) (Borden, Ladner, Gervais) (Mannella Gauthier Tamaro) et <i>Select American Transfert</i> (mise en cause) et <i>Gaétan Grimard</i> et <i>André Therrien</i> et <i>Jean-Yves Leroux</i> et <i>Hyacinthe Auger</i> et <i>Comité de défense des actionnaires d'Enviromondial Inc.</i> (Brunet et Brunet) et <i>Association des actionnaires d'Enviromondial Inc.</i> (intervenants) (M ^e Cyrille Girot)	2006-014 et 2006-017	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	6 octobre 2006, 9 h 00	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265 (2 ^o al.) et 323.7]	Suite à l'audience <i>ex parte</i> du 16 mai 2006 et de la décision du 17 mai 2006, des audiences du 19 juin, 7 et 14 septembre 2006 Réunion d'actions des dossiers 2006-014 et 2006-017
2°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al) c. <i>Dominion Investments (Nassau) Ltd,</i> faisant aussi affaires sous le nom de <i>Dominion Investments Ltd</i> et <i>Martin Tremblay</i> et <i>Avantages, Services Financiers Inc.</i> et <i>Banque Royale du Canada</i> et <i>Research Capital.</i>	2006-003	Jean-Pierre Major	10 octobre 2006, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250, 2 ^e al.]	Avis d'audience du 25 septembre 2006

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
3°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>MRF Consulting Ltd et Martin Tremblay et BMO Nesbit Burns et The Kenneth W. Salomon Investment Fund Ltd. et Jones, Gable & Compagnie Ltée</i>	2006-004	Jean-Pierre Major	10 octobre 2006, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM-250, 2 ^e al.]	Avis d'audience du 25 septembre 2006
4°	<i>Northern Financial Corporation</i> (demanderesse) (Fasken Martineau) c. <i>Jaguar Nickel Inc.</i> (intimée) (Davies Ward Phillips and Vineberg) et <i>Commission des valeurs mobilières de l'Ontario</i> et <i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) et <i>Bourse de Toronto (TSX)</i> (mises en cause)	2006-021	Guy Lemoine Mark Rosenstein Michelle Thériault	12 octobre 2006, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de l'audience du 4 octobre 2006
5°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>Enviromondial Inc.</i> et <i>M^e Alain Houle</i> (intimés) et <i>Hyacinthe Auger</i> (Gilbert Séguin Brossard) et <i>Ministère du Revenu du Québec</i> (intervenants).	2004-008	Guy Lemoine	16 octobre 2006, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage et demandes (2) de levée partielle de blocage [LVM-250 (2 ^e al.)]	À la suite de l'audience du 11 septembre 2006 <i>Audience pro forma</i>
6°	<i>Northern Financial Corporation</i> (demanderesse) (Fasken Martineau) c. <i>Jaguar Nickel Inc.</i> (intimée) (Davies Ward Phillips and Vineberg) et <i>Commission des valeurs mobilières de l'Ontario</i> et <i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) et <i>Bourse de Toronto (TSX)</i> (mises en cause)	2006-021	Guy Lemoine Mark Rosenstein Michelle Thériault	16 octobre 2006, 9 h 30	Demande d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences du 4 et 12 octobre 2006

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
7°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>Jean Desbiens</i> (Barakatt, société d'avocats)	2006-019	Alain Gélinas Jean-Pierre Major Michelle Thériault	18 octobre 2006, 9 h 30	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre de dirigeant pour 5 ans [LVM-273.1 et 273.3]	Audience suite à l'avis d'audience du 5 septembre 2006 et de la remise du 6 septembre 2006 <i>Audience pro forma</i>
8°	<i>Jacques Gagné</i> (M ^e Donald Duperré) c. <i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.)	2005-004	Guy Lemoine Mark Rosenstein	13 novembre 2006, 9 h 30	Demande pour l'obtention d'une ordonnance de suspension de l'exécution nonobstant appel d'une décision du Bureau [LVM-329]	À la suite de l'audience du 28 septembre 2006
9°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>United Environmental Energy Corp.</i> et <i>Enviromondial Inc</i> et <i>Enviromondial International Vanuatu Inc.</i> et <i>Nathaly Demers</i> et <i>Raymond Bréard</i> et <i>Claude Charbonneau</i> et <i>Patricia Ann Chandler</i> et <i>Stevens Demers</i> et <i>Ronald Demers</i> (intimés) (Angers & Associés) (Borden, Ladner, Gervais) (Mannella Gauthier Tamaro) et <i>Select American Transfert</i> (mise en cause) et <i>Gaétan Grimard</i> et <i>André Therrien</i> et <i>Jean-Yves Leroux</i> et <i>Hyacinthe Auger</i> et <i>Comité de défense des actionnaires d'Enviromondial Inc.</i> (Brunet et Brunet) et <i>Association des actionnaires d'Enviromondial Inc.</i> (intervenants) (M ^e Cyrille Girot)	2006-014 et 2006-017	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	6 décembre 2006, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265 (2°al.) et 323.7]	Suite à l'audience <i>ex parte</i> du 16 mai 2006 et de la décision du 17 mai 2006, des audiences du 19 juin, 7 et 14 septembre, 6 octobre 2006 Réunion d'actions des dossiers 2006-014 et 2006-017

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
10°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>United Environmental Energy Corp.</i> et <i>Enviromondial Inc</i> et <i>Enviromondial International Vanuatu Inc.</i> et <i>Nathaly Demers</i> et <i>Raymond Bréard</i> et <i>Claude Charbonneau</i> et <i>Patricia Ann Chandler</i> et <i>Stevens Demers</i> et <i>Ronald Demers</i> (intimés) (Angers & Associés) (Borden, Ladner, Gervais) (Mannella Gauthier Tamaro) et <i>Select American Transfert</i> (mise en cause) et <i>Gaétan Grimard</i> et <i>André Therrien</i> et <i>Jean-Yves Leroux</i> et <i>Hyacinthe Auger</i> et <i>Comité de défense des actionnaires</i> d' <i>Enviromondial Inc.</i> (Brunet et Brunet) et <i>Association des actionnaires d'Enviromondial Inc.</i> (intervenants) (M ^c Cyrille Girot)	2006-014 et 2006-017	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	7 décembre 2006, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265 (2°al.) et 323.7]	Suite à l'audience <i>ex parte</i> du 16 mai 2006 et de la décision du 17 mai 2006, des audiences du 19 juin, 7 et 14 septembre, 6 octobre et 6 décembre 2006 Réunion d'actions des dossiers 2006-014 et 2006-017

RÔLE DES AUDIENCES						
N°	PARTIES (AVOCATS)	N° DU DOSSIER	MEMBRE(S)	DATE	NATURE	COMMENTAIRES
11°	<i>Autorité des marchés financiers</i> (Proulx et al.) c. <i>United Environmental Energy Corp.</i> et <i>Enviromondial Inc</i> et <i>Enviromondial International Vanuatu Inc.</i> et <i>Nathaly Demers</i> et <i>Raymond Bréard</i> et <i>Claude Charbonneau</i> et <i>Patricia Ann Chandler</i> et <i>Stevens Demers</i> et <i>Ronald Demers</i> (intimés) (Angers & Associés) (Borden, Ladner, Gervais) (Mannella Gauthier Tamaro) et <i>Select American Transfert</i> (mise en cause) et <i>Gaétan Grimard</i> et <i>André Therrien</i> et <i>Jean-Yves Leroux</i> et <i>Hyacinthe Auger</i> et <i>Comité de défense des actionnaires d'Enviromondial Inc.</i> (Brunet et Brunet) et <i>Association des actionnaires d'Enviromondial Inc.</i> (intervenants) (M ^c Cyrille Girot)	2006-014 et 2006-017	Alain Gélinas Jean-Pierre Major	8 décembre 2006, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265 (2°al.) et 323.7]	Suite à l'audience <i>ex parte</i> du 16 mai 2006 et de la décision du 17 mai 2006, des audiences du 19 juin, 7 et 14 septembre, 6 octobre et 6 et 7 décembre 2006 Réunion d'actions des dossiers 2006-014 et 2006-017

Salle d'audience : 500, boulevard René-Lévesque Ouest
Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec M^c Claude St Pierre, Secrétaire général à l'adresse suivante :
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211

Courriel : secretariat@bdrvm.com

www.bdrvm.com

Restructuration de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée – Demande d’autorisation d’exercer des activités de compensation de valeurs au Québec

L’Autorité des marchés financiers a publié la demande d’autorisation d’exercer des activités de compensation de valeurs au Québec, déposée par La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS Itée ») et par sa filiale Services de dépôt et de compensation CDS inc. Cette demande fait suite au projet de restructuration de CDS Itée dont la mise en œuvre est prévue pour le 1^{er} novembre 2006. L’Autorité des marchés financiers invite toutes les personnes intéressées à lui présenter leurs observations relativement à cette demande.

(Les textes ont été publiés dans la section Information générale du Bulletin de l’Autorité des marchés financiers du 2006-09-08, Vol. 3, n° 36).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **8 octobre 2006**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s’adresser à :

Monique Viranyi
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4359
Numéro sans frais : 1.877.395.0558, poste 4359
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : monique.viranyi@lautorite.qc.ca

Bourse de Montréal Inc. – Modifications à l'article 6807 – Variations minimales des cours - Contrat à terme sur l'indice boursier S&P/TSX 60 (SXF)

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications à l'article 6807, déposé par Bourse de Montréal Inc. Les modifications visent à permettre aux participants de valoriser ce contrat de manière plus précise, et plus particulièrement lors des roulements de positions d'une échéance à l'autre, afin de répondre aux demandes des participants du marché et de valoriser le contrat SXF de manière identique au marché au comptant.

(Les textes ont été publiés dans la section Information générale du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2006-09-29, Vol. 3, n° 39).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **30 octobre 2006**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Normand Bergeron
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4321
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4321
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : normand.bergeron@lautorite.qc.ca

Bourse de Montréal Inc. – Nouvel article 6815A et modifications à l'article 6005 – Échange d'instruments dérivés hors bourse pour contrats

L'Autorité des marchés financiers a publié le projet de modifications à l'article 6005 et d'ajout de l'article 6815A, déposé par Bourse de Montréal Inc. Les modifications visent à offrir aux participants au marché une plus grande flexibilité pour fermer des positions existantes ou pour en initier de nouvelles en utilisant, soit des instruments dérivés hors bourse, soit des contrats à terme ou des contrats d'options équivalents et à répondre aux besoins de la clientèle qui souhaite pouvoir exécuter ces transactions de manière sécuritaire et en toute transparence.

(Les textes ont été publiés dans la section Information générale du Bulletin de l'Autorité des marchés financiers du 2006-09-29, Vol. 3, n° 39).

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires doivent en transmettre une copie, au plus tard le **30 octobre 2006**, à :

M^e Anne-Marie Beaudoin
Directrice du secrétariat
Autorité des marchés financiers
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
C.P. 246, 22^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Normand Bergeron
Analyste
Direction de la supervision des OAR
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514.395.0558, poste 4321
Numéro sans frais : 877.395.0558, poste 4321
Télécopieur : 514.873.7455
Courriel : normand.bergeron@lautorite.qc.ca